

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif de location du gîte Lilas à compter du 01.01.2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux ont été effectués dans le gîte Lilas, permettant d'accueillir maintenant jusqu'à 12 personnes.

Il propose donc de réviser les tarifs de location à compter du 01.01.2024.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe les tarifs comme suit à compter du 01.01.2024 pour la location du gîte Lilas :
 - Tarif au mois :480 €
 - Tarif à la semaine :280 €
 - Tarif au week-end : (du vendredi soir au dimanche).....200 €
 - Forfait ménage :50 €
 - Caution :200 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif de location de parures de lit, de linge de maison et de toilette pour les locataires du gîte Lilas

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location de parures de lits, de linge de maison et de toilette pour les personnes louant le gîte Lilas, à compter du 01.01.2024

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

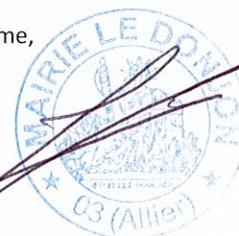
Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe les tarifs de location, à compter du 01.01.2024, comme suit :
 - Parure de lit fait :10 €
(1 drap de dessus, 1 drap housse, une taie de traversin ou 2 taies d'oreillers)
 - Linge de maison :7 €
(3 torchons, 2 essuie-mains, 1 nappe)
 - Linge de toilette.....7 €
(1 drap de bain, 1 serviette, 1 gant)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif de location du Centre socioculturel à compter du 01.01.2024

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location du Centre socioculturel, à compter du 01.01.2024

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe les tarifs de location, du centre socioculturel, à compter du 01.01.2024, comme suit :

TARIFS DE LOCATION DU CSC

Type de manifestation	COMMUNE LE DONJON		COMMUNE EXTERIEURE	
	Particulier	Association	Particulier	Association
REPAS – BANQUET	300 €	200 €	400 €	300 €
SOIREE DANSANTE - BAL				

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023 

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_003-DE

THEATRE – CONCERT – SPECTACLE – CONCOURS – LOTO – CONGRES – STAGE – EXPOSITION – CONFERENCE – VIN HONNEUR	200 €	180 €	250 €	250 €
DANSE – ATELIER DIVERS : PAR SEMAINE PROFESSIONNELS ET PRIVES	70 €	70 €	70 €	70 €
VENTE DE MEUBLES, MATELAS...	400 €	400 €	400 €	400 €
Location journée supplémentaire : 50% du tarif de location du 1 ^{er} jour				
Location de la vaisselle et (ou) de la cuisine : 50 €				
Location des verres et (ou) tasses : 20 €				
Gaz : facturé au nombre de M3 consommés : 0.80 € /M3 Relevé du compteur lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie Du 01 janvier au 31 décembre de l'année				
Electricité : facturé au nombre de Kwh consommés : 0.25 € Kwh Relevé du compteur lors de l'état d'entrée et de sortie Du 01 janvier au 31 décembre de l'année				
Forfait mensuel chauffage pour occupation hebdomadaire du 01.10 au 30.04 : 50 € Seulement pour les locations à titre privé ou professionnel				
Forfait chauffage ateliers divers, vente de meubles, matelas...(occasionnel) : 35€				
CAUTION QUEL QUE SOIT LE TYPE DE LOCATION : 500 €				
Les associations ayant leur siège social sur la commune bénéficieront de la gratuité du centre socioculturel OU de la salle polyvalente une fois par an, mais devront tout de même s'acquitter des frais d'électricité, de gaz et de location de vaisselle				

TARIFS LOCATION MATERIEL AUDIOVISUEL CSC

COMMUNE LE DONJON		COMMUNE EXTERIEURE	
PARTICULIER	ASSOCIATION	PARTICULIER	ASSOCIATION
100 €	GRATUIT	100 €	100 €
CAUTION AUDIOVISUELLE (particuliers et associations) 300€			

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_003-DE

TARIF REMPLACEMENT DALLE PLAFOND

- 1 DALLE

10€

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif de location de la salle polyvalente à compter du 01.01.2024

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location de la salle polyvalente, à compter du 01.01.2024

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe les tarifs de location, de la salle polyvalente, à compter du 01.01.2024, comme suit :

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Type de manifestation	COMMUNE LE DONJON		COMMUNE EXTERIEURE	
	Particulier Professionnel	Association	Particulier Professionnel	Association
Tout type de manifestation hors atelier	220 €	130 €	280 €	220 €
Ateliers	50 €	50 €	50 €	50 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_004-DE

Location journée supplémentaire : 50% du tarif de location du 1^{er} jour

Location de la vaisselle et (ou) de la cuisine : 30 €

Gaz : facturé au nombre de M3 consommés : 0.80 € /M3

Relevé du compteur lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie

Du 01 janvier au 31 décembre de l'année

Electricité : facturé au nombre de Kwh consommés : 0.25 € Kwh

Relevé du compteur lors de l'état d'entrée et de sortie

Du 01 janvier au 31 décembre de l'année

Forfait mensuel chauffage pour occupation hebdomadaire du 01.10 au 30.04 : 50 €

Seulement pour les locations à titre privé ou professionnel

Forfait chauffage pour ateliers occasionnels du 01.10 au 30.04 : 35 €

CAUTION QUEL QUE SOIT LE TYPE DE LOCATION : 300 €

Les associations ayant leur siège social sur la commune bénéficieront de la gratuité du centre socioculturel OU de la salle polyvalente une fois par an, mais devront tout de même s'acquitter des frais d'électricité, de gaz et de location de vaisselle

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

**Tarif de location des salles communales au Centre Social « La Farandole »
à compter du 01.01.2024**

Mme GENAUD Françoise ne prend pas part au vote car elle est présidente du centre social LA FARANDOLE.

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location des salles communales au Centre Social « La Farandole », à compter du 01.01.2024

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITÉ :

Pour : 07 – Contre : 01 (Mme COUTY) – Abstention : 04 (Mmes AUGER, MELET, DENIZOT et M GEOFFROY)

- Décide de ne pas réviser les tarifs de location, des salles communales au Centre Social « La Farandole », à compter du 01.01.2024. Ils restent fixés comme suit :
 - Participation de 10 € pour chaque jour de location de l'une des salles communales (Centre socioculturel ou salle polyvalente).

Pour extrait conforme

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

**Tarif de location des barnums et de matériels divers
à compter du 01.01.2024**

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location des barnums et de matériels divers, à compter du 01.01.2024

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

TARIFS DES BARNUMS

LOCATION A DES PARTICULIERS :

- 1 barnum **100€**

LOCATION A DES ASSOCIATIONS :

- 1 barnum **70€**

- 1 gratuité par an pour les associations ayant leur siège social sur la commune
- La caution demeure à **200€** pour les associations et pour les particuliers.
- Les barnums ne peuvent pas être installés en dehors de la commune.
- Au moins un agent sera présent à chaque montage et démontage.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023 **S'LO**

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_006-DE

TARIFS MATERIEL

LOT COMPRENANT 1 GRANDE TABLE + 2 BANCS PLIANTS	8 €
1 GRANDE TABLE	5 €
1 PETITE TABLE	2,50 €
1 BANC	1,50 €
1 CHAISE	1 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif des emplacements sur le marché hebdomadaire à compter du 01.01.2024

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location des emplacements sur le marché hebdomadaire, à compter du 01.01.2024.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITÉ :

Pour : 11 – Contre : 02 (Mme MELET et M GEOFFROY) – Abstention : 00

- Fixe les tarifs de location des emplacements du marché hebdomadaire comme suit à compter du 01.01.2024 :
 - 1 mètre linéaire sans raccordement électrique : 0.80 €
 - 1 mètre linéaire avec raccordement électrique : 1.00 €
 - 1 mètre linéaire « Place Jean-Marie MERCIER – Outillage » : 1.50 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13
Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif pour l'utilisation du pont bascule à compter du 01.01.2024

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs d'utilisation du pont bascule, à compter du 01.01.2024.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe les tarifs d'utilisation du pont bascule comme suit à compter du 01.01.2024 :
 - 1 pesée : 6.00 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Prise en compte du rapport d'activité 2022 de la communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, le président de l'établissement de coopération intercommunal doit adresser à chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire lors d'une séance publique du Conseil Municipal.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Prend acte du rapport d'activité 2022, de la communauté de communes EABL.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Redevance assainissement à compter du 01.01.2024

M le Maire rappelle qu'à compter du 01.01.2026 la compétence assainissement relèvera des communautés de communes et que les budgets transférés devront être autonomes, c'est-à-dire que le budget assainissement ne pourra plus être abondé par une subvention d'équilibre du budget principal.

M le Maire rappelle que pour l'année 2023, la redevance assainissement collectif se décompose comme suit :

- Part fixe : forfait de 90 € par branchement quel que soit le nombre de M3 d'eau consommés
- Part variable : 1.50 € par M3 d'eau consommé

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

Fixe le tarif de la redevance assainissement, comme suit, à compter du 01.01.2024 :

- Part fixe : forfait de 100 € par branchement quel que soit le nombre de M3 d'eau consommés
- Part variable : 1.70 € par M3 d'eau consommé.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif des repas servis à la cantine scolaire à compter du 01.01.2024

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif des tickets de cantine est fixé à 3.28 €.

Le collègue l'a informé qu'à compter du 01.01.2024, celui-ci serait facturé 3.50 € à la commune.

M le Maire demande donc à l'assemblée si elle souhaite répercuter la totalité de l'augmentation à la charge des familles.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITÉ :

Pour : 08 – Contre : 01 (M GEOFFROY) – Abstention : 04 (Mmes COUTY, AUGER, DENIZOT et MELET)

- Fixe le prix du ticket de cantine, à compter du 01.01.2024, à 3.50 € (trois euros cinquante centimes)
- Charge M le Maire d'en informer les personnes concernées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Tarif des goûters servis à l'accueil de loisirs « Les P'tites canailles » à compter du 01.01.2024

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif des goûters servis à l'accueil de loisirs est de 0.40 €

Compte tenu de l'augmentation des prix, M le Maire propose de le porter à 0.50 €.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe le tarif du goûter servi à l'accueil de loisirs « Les P'tites Canailles » à 0.50 €, (cinquante centimes), à compter du 01.01.2024.
- Charge M le Maire d'en informer les personnes concernées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

**Création d'un nouveau programme d'investissement et virements de crédits
concernant l'achat d'un radar pédagogique**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une subvention au titre des amendes de police avait été sollicitée pour remplacer un radar pédagogique qui ne fonctionnait plus.

Il informe l'assemblée que la somme de 1 253.00€ a été attribuée, suite à cette demande.

M le Maire explique donc qu'il serait nécessaire de créer un nouveau programme d'investissement et effectuer des virements de crédits correspondants.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Autorise la création du programme d'investissement n° 605 « Remplacement d'un radar pédagogique ».

- Autorise les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article - Opération	Montant	Article -Opération	Montant
2157 – 605 : Mat et outillage technique	3 800.00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	2 547.00 €
		1345 – Amendes de police	1 253.00 €
TOTAL	3 800.00 €	TOTAL	3 800.00 €

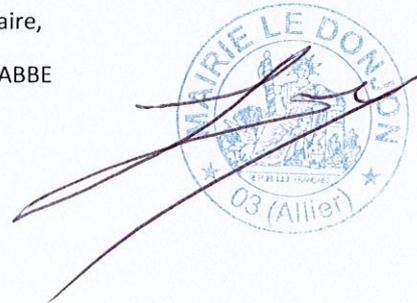
FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article – Opération	Montant	Article -Opération	Montant
023 : Virement à la section d'investissement	2 547.00 €		
61524 – Bois et Forêts	- 2547.00 €		
TOTAL	0.00 €	TOTAL	

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
 Département de l'Allier
 Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Création d'un nouveau programme d'investissement et virements de crédits concernant le rachat d'une cuisine intégrée

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 17 octobre 2023, il avait décidé de racheter la cuisine intégrée que les précédents locataires avaient installés dans le logement situé « 3 A Impasse Pierre BEREGOVOY »

M le Maire explique donc qu'il serait nécessaire de créer un nouveau programme d'investissement et effectuer des virements de crédits correspondants.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Autorise la création du programme d'investissement n° 606 « Achat d'une cuisine intégrée ».
- Autorise les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article - Opération	Montant	Article -Opération	Montant
2132 – 606 : Bâtiments privés	1 600.00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	1 600.00 €
TOTAL	1 600.00 €	TOTAL	1 600.00 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023 

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_014-DE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article – Opération	Montant	Article -Opération	Montant
023 : Virement à la section d'investissement	1 600.00 €		
61524 – Bois et Forêts	- 1600.00 €		
TOTAL	0.00 €	TOTAL	

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

**Demande de dégrèvement d'une facture d'eau, sur la part assainissement,
suite à une surconsommation**

M le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier provenant de Mme LESGOURGUES Auriané, domiciliée « 31 bis Place de la République » expliquant que suite à une fuite d'eau après compteur, elle se retrouve avec une consommation beaucoup plus importante que prévu, 233 M3 au lieu de 60 en moyenne.

Comme cette eau n'a pas été traitée en station d'épuration, M le Maire propose d'exonérer cette personne sur la part assainissement.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Décide d'exonérer Mme LESGOURGUES Auriané de la somme de : 259.50 €

DETAIL :

M3 d'eau consommés sur la période du 01.10.2022 au 30.09.2023 : **233 M3**

Consommation moyenne pour 2 adultes sur un an : **60 M3**

233 – 60 = 173 M3

173 M3 x 1.50 € = 259.50 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_015-DE

SLOW

- Charge M le Maire d'en informer Mme LESGOURGUES

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Demande de subvention de l'école primaire pour aider à financer un voyage scolaire

M le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier provenant de Mme la directrice de l'école primaire sollicitant une subvention communale pour aider à financer un voyage scolaire prévu du 25 au 29 mars 2024, en Dordogne.

M le Maire informe que 26 enfants sont concernés et propose de verser 50 € par élève.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

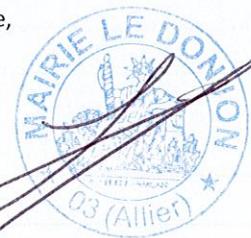
Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Décide de verser une subvention de 50 € par élève concerné, soit une subvention totale de $50 \times 26 = \underline{1\ 300\ €}$.
- Charge M le Maire d'en informer Mme la Directrice.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY

Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

**Demande de subvention de la Maison Familiale de SALIGNY-SUR-ROUDON
pour aider à financer un voyage scolaire**

M le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier provenant de la maison familiale de SALIGNY-SUR-ROUDON sollicitant une subvention pour aider à financer un voyage scolaire en Bretagne, du 21 au 24 mai 2024.

Le cout du voyage est de 250 € par élève et un enfant participant à ce voyage est domicilié sur la commune.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 00 – Contre : 13 – Abstention : 00

- Décide de ne pas verser de subvention à la Maison familiale de SALIGNY-SUR-ROUDON.
- Charge M le Maire d'en informer M le Directeur.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

Modification des horaires de l'école primaire et demande de renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires pour la rentrée 2024/2025.

M le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier provenant de l'académie de CLERMONT FERRAND informant que la dérogation des rythmes scolaires se termine en juin 2024. Il serait donc nécessaire de demander son renouvellement avant le 29 février 2024.

M le Maire explique que comme il n'y a plus de transports scolaires, les horaires de l'école pourraient être rétablis comme auparavant afin que la pause méridienne soit d'une heure trente au lieu d'une heure comme maintenant.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Décide de demander le renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2024/2025.
- Fixe les nouveaux horaires de l'école primaire « Marlène JOBERT », comme suit, à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 :
 - Matin : 8h30 – 12h00
 - Après-midi : 13h30 – 16 h00

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 003-210301032-20231214-DCM_141223_018-DE

S'LO

- Autorise M le Maire à signer tout document utile

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE



République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de VICHY
Commune de LE DONJON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Quorum : 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – Mme DERIOT Eliane – M DUFOURD Jean-Pierre - Mme COUTY Micheline – M SEGAUD Gilles – Mme AUGER Marie-Josèphe – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick - M DUBUISSON Florent – Mme CHABROUX Marie-Ange - Mme DENIZOT Agnès -M GEOFFROY Dominique – Mme MELET Florence.

Absent excusé : M BARLERIN Franck.

Absent : M DUJON Fabrice

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mme DERIOT Eliane

**Détermination de la taxe de raccordement de la future étude notariale
(Annule et remplace la délibération n° 07.09.2023/003)**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 07.09.2023, il avait fixé le montant de la taxe de raccordement de la future étude notariale sise « Impasse Teeranga » à 3 200 €, compte tenu du devis établis par l'entreprise THIVENT.

Finalement les travaux effectués se sont avérés moins importants que ceux prévus et le montant final de l'opération est de 1 300 €.

M le Maire propose donc de ramener la taxe de raccordement de 3 200 € à 1 300 €

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 13 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Décide de ramener la taxe de raccordement de la future étude notariale à 1 300 € compte tenu des frais réels engagés.
- Autorise M le Maire à signer tout document utile

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LABBE

